

COMPTE RENDU

SUR

L'ADMINISTRATION

PENDANT L'ANNEE 1922



Le Conseil d'Etat, pour se conformer à l'art 66 de la Constitution du 1^{er} mars 1885, a l'honneur de présenter au Grand Conseil son rapport sur l'administration publique en 1922

Ce rapport est divisé en sept parties, qui correspondent à autant de Départements institués par la loi du 10 novembre 1920 et se suivent dans l'ordre indiqué à l'article 38 de celle-ci, savoir :

- 1^o Département de Justice et Police ,
- 2^o Département de l'Instruction publique et des Cultes ;
- 3^o Département de l'Intérieur ,
- 4^o Département de l'Agriculture, de l'Industrie et du Commerce ;
- 5^o Département Militaire et des Assurances ,
- 6^o Département des Travaux publics ,
- 7^o Département des Finances.

La partie concernant le Département de Justice et Police est précédée du rapport du Tribunal cantonal et des rapports des greffiers des Tribunaux de Prud'hommes de Lausanne, Nyon, Payerne, Vevey et Yverdon



M. l'abbé Charles Bègue, doyen du Décanat, curé de Montreux, a quitté le canton. Nous gardons de cet homme aimable le meilleur souvenir. Comme doyen il a été remplacé par M. l'abbé Alphonse Pittet, curé de Bottens, et comme curé de Montreux, par M. l'abbé Borel.

M. l'abbé Alexis Mermet a été nommé curé de St-Prex. La création de ce nouveau poste se justifiait par le grand nombre d'ouvriers de la Verrerie, qui se rattachent au culte catholique.

Le Conseil d'Etat a accordé un congé pour maladie à M. Depierraz, curé de Bretigny-St-Barthélemy, et lui a accordé un vicairie.

VI. ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Université

La loi sur les pensions de retraite du corps enseignant vaudois, du 15 février 1922, avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 1922, est venue parfaire les mesures déjà prises pour relever les traitements. L'article 27 de cette loi a été appliqué à deux professeurs sur la demande de l'Université, à un troisième sur sa propre demande.

Nos pertes se sont bornées à celle, sensible, de M. le professeur honoraire C. Amstein, et à celle de M. A. Wellauer, privat-docent à la Faculté des lettres ; il faut y ajouter la retraite de MM. les professeurs Spengler et Berdez, de la Faculté de médecine. Le premier est remplacé, pour la médecine légale, par M. le D^r Reinbold ; le second, par MM. les professeurs Strzyzowski et Arthus, pour la pharmacologie ; ces deux enseignements ont été réorganisés. M. Paul Dutoit a obtenu un congé partiel de deux ans, pour se vouer à l'achèvement de travaux personnels ; il est remplacé pour l'enseignement de la chimie minérale par M. L. Pelet, chargé de la direction générale du Laboratoire de chimie minérale et analytique. M. Millioud, en mission en Pologne, a obtenu un congé de trois semaines à la fin du semestre d'été ; M. A. Mercier, en congé partiel, a été remplacé par M. le juge cantonal Obrist et quelques collègues. M. Perrier, inaugurant au semestre d'été un cours nouveau à l'Ecole d'ingénieurs, a été suppléé pour la physique expérimentale par M. P. Dufour ; M. Lugeon a remis, pour l'hiver, la paléontologie à M. Gagnebin ; M. G. Dumas a dû, comme

par le passé, être secondé par M. Jaccottet, privat-docent. La chaire de minéralogie, suppléée par des moyens de fortune depuis la mort de M. Sigg, a été pourvue d'un titulaire en la personne de M Déverin.

L'Université a perdu, comme privat-docent, M. L. Glabisz, rentré en Pologne, et M. F. Feyler, entré à la *Gazette de Lausanne*. Mais elle a fait d'excellentes recrues en la personne de M. Ph. Meylan, privat-docent de droit romain, de M. Burnand, privat-docent de physiologie, et de M. Oulianoff, privat-docent de gîtes métallifères. M. Schwarz remplace M. Diserens, démissionnaire, à la section des géomètres, Miss Wilkinson, assistante volontaire d'anglais, a dû nous quitter brusquement au milieu du semestre d'hiver et n'a pas été remplacée.

L'aide-secrétaire, M^{lle} M. Bujard, rétablie, a pu reprendre ses fonctions au 1^{er} octobre; sa remplaçante, M^{me} Lemat, a été nommée dès cette date secrétaire-bibliothécaire des Facultés de droit et des lettres et des Ecoles des sciences sociales et des H. E. C., en remplacement de M^{lle} Gauthier.

Les cours de vacances ont été fréquentés par plus de 80 auditeurs. Ceux de l'extension universitaire n'ont pas eu, en été, le succès qu'ils méritent: nous n'en sommes d'ailleurs encore qu'à la période des essais. Un cours de perfectionnement, patronné par l'Association suisse de technique et d'hygiène urbaines, s'est donné en automne au Palais de Rumine, avec le concours de plusieurs de nos professeurs, ce fut un réel succès.

Nous avons fait un autre essai intéressant: celui d'un cours extraordinaire et public, fait au semestre d'hiver par un savant distingué n'appartenant pas à l'Université, mais rémunéré par celle-ci. Le premier fut de cryptographie et donné par M. A. Langie; il a fort bien réussi. Pour l'hiver 1922-23, l'Université a prié M. Henri-A. Junod de lui donner un cours sur la vie psychique des Bantous. Nous espérons que cette innovation aura le succès qu'elle mérite; elle permet de distinguer, des savants qui sont en dehors de tout enseignement officiel et elle peut être fort utile pour stimuler et enrichir celui-ci. Mentionnons aussi le cours spécial de recherches biologiques, organisé par M. le professeur Arthus au début des vacances d'été, et ouvert aux chercheurs de tous pays; son succès a affirmé une fois de plus la réputation d'un de nos collègues les plus éminents.

L'Université a décerné, par sa Faculté des sciences, un doctorat *honoris causa* à M. Ch. Meylan, instituteur à La Chaux, près Ste-Croix, pour ses admirables travaux de bryologie; elle a perdu un docteur *honoris causa* en la personne du professeur Ch. Knapp, de Neuchâtel. Nous avons de nouveau contribué de notre

bourse à soulager l'effroyable misère des universitaires russes et nous avons la preuve que notre don a été réparti en vivres et vêtements. Un subside important a été fait pour l'impression d'une thèse de lettres remarquable.

Des prix de concours ont été décernés dans la Faculté de théologie et dans la Faculté de droit. En sciences, il y a eu un prix de Faculté. Le prix Grenier a été décerné à deux étudiants. Une part des revenus de la Fondation Renevier a été attribuée à un étudiant ; enfin, M. le professeur Dommer a fondé un prix de 10,000 francs dont les intérêts seront servis annuellement et l'ont déjà été en 1922 à un étudiant de l'Ecole d'ingénieurs.

Les dons reçus ont été rares. Mentionnons celui de 2000 fr. qui a été fait, en deux versements, au Laboratoire de géologie ; un lot d'ouvrages juridiques, donné par M^{lle} Dumur à la Faculté de droit ; *l'Histoire de Belgique*, de Pirenne, offerte par son auteur à la Faculté des lettres en souvenir de sa réception à Lausanne, en outre, des documents belges sur l'occupation allemande. La grande médaille d'or de la reconnaissance belge nous a été remise, en souvenir de l'accueil fait aux internés.

L'Université a acquis, de sa bourse, avec la participation de l'Etat et de donateurs privés, à des conditions exceptionnellement favorables, la très remarquable collection pharmacologique Reber, qui a été déposée à l'Ecole de pharmacie, mais reste propriété du fonds universitaire.

L'Université espère bientôt obtenir une maquette pour le médaillon Eugène Ruffy qu'elle veut placer dans le Palais de Rumine, en souvenir de celui qui l'a réalisé.

La Faculté de médecine a refondu son règlement et a modifié son règlement spécial pour l'admission des privat-docents. Le règlement de la Faculté des lettres est à l'étude pour refonte ; le programme des études consulaires a été heureusement allégé et celui de l'Ecole des sciences sociales reste à terminer.

Le bâtiment de l'ancienne Ecole normale, à la Cité, a été aménagé pour y loger provisoirement les auditoires des trois Facultés de théologie, de droit et des lettres, et c'est un vrai plaisir que de travailler dans des locaux propres et clairs.

Le Sanatorium universitaire, alimenté par les cotisations fixes des étudiants, s'est constitué, bien que le Sénat universitaire n'ait pas pu lui donner un assentiment sans réserve. Ses statuts devront être révisés, l'Université n'ayant pas voulu engager sa responsabilité ; en attendant, le Sanatorium fonctionne, à Leysin, depuis le 1^{er} octobre 1922. Notre Université est représentée dans le Comité central par M. le professeur Michaud, son suppléant est M. le professeur P.-L. Mercanton.

Quatre nouvelles sociétés d'étudiants se sont fait agréer par l'Université : étudiants en pharmacie, étudiants en chimie, étudiants syriens et étudiants égyptiens.

Nos relations avec l'étranger ont été assez actives. L'Université a délégué M. Wilczek aux fêtes du 7^e centenaire de l'Ecole de médecine de Montpellier ; M. Taverney l'a représentée au cinquantième de l'Ecole Pratique des Hautes Etudes, à Paris ; le recteur et M. de Tourtoulon, au 7^e centenaire de l'Université de Padoue ; chaque fois, nous avons remis une adresse, et nous avons en outre collaboré à celle qui a été remise à la Société asiatique de Paris pour son centenaire.

Nous espérons aboutir un jour à la conclusion d'accords de réciprocité, partiels ou totaux, avec la France, la Belgique et l'Italie ; mais il nous faudra encore bien du temps. Notons, comme signe de bonne amitié et de reconnaissance de la part de la France, le doctorat *honoris causa* de l'Université de Paris décerné à M. M. Lugeon, premier savant suisse à qui cet insigne honneur soit échu. A Bâle s'est tenue à fin août une réunion d'universitaires anglais et suisses, mais il semble qu'on ne puisse guère opérer de rapprochement pratique. D'autre part, le ministère des colonies belges a bien voulu mettre à notre disposition six postes de médecin au Congo belge. Malheureusement, il est difficile de trouver des candidats, malgré l'encombrement de la carrière médicale en Suisse, auquel nous avons cherché à parer en partie par ce moyen.

Le nombre des étudiants a continué à baisser légèrement : on s'y attendait. Mais, on nous a donné de bonne source l'assurance que, le jour où notre change ne nous desservira plus, c'est-à-dire dès que les principaux changes étrangers tendront de nouveau vers la normale, nous verrons affluer à Lausanne une très sérieuse et très intéressante clientèle étrangère, entre autres les Tchécoslovaques et les Yougoslaves. Nous avons déjà nombre d'étudiants égyptiens, dont le travail est très satisfaisant. Lausanne en compte autant que toutes les autres Universités suisses ensemble. L'Université s'efforcera de concentrer toutes ses forces, et veillera à mettre ses services au point pour leur faire produire tout ce qu'il est possible, sans qu'il en coûte rien à l'Etat ; d'ailleurs tout l'effort de la commission universitaire a tendu et tendra à réaliser le maximum de production avec un minimum de dépenses.

RAPPORTS SPÉCIAUX DES FACULTÉS

Faculté de théologie

Il n'y a pas eu de modification importante, ni dans le programme ni dans le personnel enseignant. M. le professeur Vuillemier a repris ses cours d'exégèse, mais au prix du sacrifice de ses leçons d'histoire de l'Eglise vaudoise.

Le nombre des étudiants a été de 26 au semestre d'hiver, et de 25 au semestre d'été, en comprenant dans ces chiffres un auditeur. M. Adolphe Robert a obtenu un prix de 160 francs pour un concours de théologie systématique. Sept diplômes de licencié en théologie et un diplôme de licencié ès-sciences religieuses ont été délivrés, tandis que cinq étudiants subissaient avec succès l'examen propédeutique.

Le programme des examens complémentaires imposés aux candidats qui n'ont pas subi, au baccalauréat, d'examen de langues anciennes, a été mis en harmonie avec le programme du Gymnase classique.

Des leçons et conférences missionnaires ont été offertes aux étudiants, en décembre 1921 et en février 1922. M. le professeur D^r Delay a répété pour les étudiants en théologie son cours de médecine sociale; la Faculté lui en a dit sa vive reconnaissance.

La Faculté a été représentée par son doyen au centenaire de l'Institut protestant de Glay (Monthéliard).

Faculté de droit

Dans la Faculté de droit, le nombre des étudiants est resté absolument stationnaire car, si le semestre d'hiver a compté 90 étudiants et auditeurs contre 92 au semestre d'hiver précédent, le semestre d'été en a compté 94 contre 92 pour l'été précédent.

Neuf thèses de licence et doctorat ont été soutenues. Elles ont été en général très satisfaisantes. Trois diplômes de licence — mention législation étrangère — ont été délivrés.

Un prix de 125 francs pour un travail d'histoire du droit a été décerné.

Le personnel enseignant de la Faculté s'est accru d'un privat-docent de droit romain, qui donne un cours sur Gaius et dirige les travaux écrits. C'est M. Philippe Meylan, ancien élève fort distingué de notre Université. Des *exercices pratiques nouveaux*

ont enrichi notre enseignement : conférence d'économie pure, dirigée par M. le professeur Boninsegni ; conférence de droit civil suisse, dirigé par M. le professeur Guisan. Le Conseil de la Faculté de droit a étudié un projet de création d'exercices pratiques sur la plupart des branches de l'enseignement juridique. La question est à l'ordre du jour pour examen plus approfondi.

La bibliothèque de la Faculté de droit s'est enrichie par de nouvelles donations. Des magistrats et des parents d'anciens magistrats du canton de Vaud ont ainsi voulu nous témoigner leur bienveillance. Grâce à l'aide du Département, la bibliothèque va être organisée sur de nouvelles bases qui en permettront une plus large utilisation par tous ceux qui s'intéressent aux questions juridiques et économiques.

Dans les déplorablement circonstances économiques de l'heure présente, la Faculté de droit se prépare à reprendre, dès que l'heure sera venue, la place qui doit lui revenir dans l'intérêt de la prospérité du pays tout autant que dans l'intérêt du développement intellectuel international. Divers projets ont été élaborés dans ce but, notamment l'admission aux examens de certains étrangers qui n'auraient pu avoir de diplômes dans leur pays et qui feraient preuve de connaissances sérieuses. La création d'une publication, pour faire connaître les travaux des professeurs de droit de notre Université, etc.

Ecole des sciences sociales. — Au cours de l'année 1921-1922, l'Ecole des sciences sociales n'a pas eu d'événement marquant à enregistrer. Elle se ressent douloureusement de la crise qui retient loin de nos Universités une si grande partie de leur ancienne clientèle ; le nombre de ses élèves a été de 23 en hiver et de 26 en été, après s'être élevé, il y a quelques années, à près de 70. Cependant, la section consulaire, qui semblait condamnée, a raison de diverses circonstances, retrouvé quelques fidèles et nous concevons de meilleurs espoirs pour son avenir ; mais il est plus difficile de ressusciter ce que de créer. La section pédagogique se développe de façon réjouissante. Les examens y ont été excellents, et dans les autres sections, satisfaisants. Nous venons d'avoir deux thèses remarquables. Signalons enfin notre installation dans le nouveau local du Séminaire de sociologie, qui est le foyer de l'Ecole et où nous pouvons offrir à nos étudiants le moyen de travailler en usant de notre modeste bibliothèque. Il s'y fait déjà trois séminaires, et nous y aurons prochainement des répétitions.

Ecole des Hautes Etudes commerciales. — L'Ecole a compté, au semestre d'hiver 1921-1922, 59 étudiants réguliers et

11 auditeurs, soit 70 étudiants (hiver 1920-1921, 70 étudiants); au semestre d'été 1922, 58 étudiants réguliers et 4 auditeurs, soit 62 étudiants (été 1921, 84 étudiants). Cette diminution est due aux conditions économiques actuelles et à la crise des changes.

Il a été délivré au cours de l'année : 16 licences ; 12 licences ès-sciences commerciales et ès-sciences économiques appliquées, 4 licences ès-sciences commerciales, mention Banque et Commerce.

Actuellement, le nombre des diplômes délivrés par l'Ecole est de 154.

La bibliothèque de l'Ecole a plus de 2300 volumes.

La Bibliothèque centrale suisse pour l'enseignement commercial en contient 5440.

Le fonds des délégations s'est augmenté de la somme de fr. 248.80 en 1922. Il atteint, sans les intérêts, la somme de fr. 2377.95.

Le fonds des études consulaires ne s'est pas augmenté pendant l'exercice 1922 ; il s'élevait, au 31 décembre 1921, à fr. 104 25, intérêts non compris.

A l'avenir, l'Ecole des Sciences sociales organisera les examens pour les études consulaires et délivrera les futurs diplômes.

Institut de Police scientifique. — Les cours, démonstrations pratiques et laboratoires de police scientifique et de photographie ont été régulièrement suivis par un certain nombre d'étudiants et d'auditeurs, Suisses et étrangers. Un étudiant s'est présenté aux examens propédeutiques, puis a subi avec succès les examens de diplôme de police scientifique.

En tant que laboratoire de photographie, l'Institut a reçu en legs, de M. le D^r J.-H. Smith, une bibliothèque photographique riche de 250 volumes, dont plusieurs de grande valeur. En outre, quelques appareils nouveaux ont pu être acquis, et le musée s'est enrichi de plusieurs pièces intéressantes.

M. le professeur G. Spengler a donné sa démission, après avoir fait partie pendant 14 ans de la délégation de l'Institut ; il a été remplacé par M. le professeur Reinbold

Faculté de médecine

La Faculté de médecine, pendant les deux semestres de l'année scolaire 1921-1922, a tenu neuf séances, dont deux ont eu lieu pendant la période des vacances d'été.

Deux professeurs, MM. les D^{rs} Spengler et Berdez, ont renoncé à leur enseignement. La Faculté a été invitée à faire des propo-

sitions pour leur remplacement ; ces propositions que l'Université a faites siennes ont été agréées par le Département et le Conseil d'Etat. Le professeur Spengler a été remplacé par le professeur Reinbold ; l'enseignement de pharmacologie donné par le professeur Berdez sera assuré par les professeurs Arthus et Strzyzowski.

Le professeur Delay, chargé d'enseigner la médecine sociale, a été présenté aux étudiants en séance publique par le doyen de la Faculté de médecine.

Le docteur Heim, privat-docent de médecine interne, a été présenté aux étudiants en séance publique par le doyen de la Faculté.

Le docteur Burnand, de Leysin, candidat privat-docent pour l'enseignement de la phtisiologie, a été présenté par la Faculté à l'Université comme ayant rempli avantageusement les conditions réglementaires.

Le docteur Preisig, privat-docent d'anatomie comparée du cerveau, a été nommé privat-docent de psychiatrie.

La Faculté a accepté 23 thèses présentées par des médecins fédéraux, et 11 thèses présentées par des étrangers étudiants de la Faculté.

Elle a proposé à l'Université de conférer le doctorat honoraire au professeur Fredericq, de Liège, durant l'année scolaire précédente. Le doyen de la Faculté a été chargé d'en remettre le diplôme au professeur belge lors de son jubilé professoral.

La Faculté a révisé son règlement général et modifié son règlement d'admission des privat-docents.

La Faculté de médecine a étudié la question de la maturité exigible des étudiants médecins fédéraux et a établi un rapport sur cette question.

A trois reprises, les professeurs de la Faculté se sont réunis avec les étudiants des derniers semestres pour passer une soirée amicale.

Institut d'hygiène expérimentale et de parasitologie. —

Au courant de l'année scolaire 1921-22 ont été donnés des cours ordinaires d'hygiène et de parasitologie et des cours d'extension universitaire. Les premiers ont été suivis par un nombre assez élevé d'étudiants des Facultés de médecine, des sciences, d'études commerciales et des lettres (pédagogie), ainsi que par quelques auditeurs. Les seconds, ont été au contraire relativement peu fréquentés, comme du reste la plus grande partie des cours d'extension universitaire. On a demandé, dans la presse, de porter un de ces cours de 8 à 9 h. du soir plutôt que de 5 à 6, mais quand le professeur eut fixé ce cours à l'heure demandée, une partie

des personnes inscrites le désirait à 5 heures. Il est donc très difficile de contenter tout le monde.

Etudiants avancés, ainsi que médecins et pharmaciens, ont occupé des places à l'Institut pour des thèses ou des recherches scientifiques spéciales. Le résultat de ces recherches, ainsi que de celles du directeur de l'Institut et de ses collaborateurs, a été la publication d'une série de travaux, parmi lesquels on peut citer : les études sur la tuberculose du chat, celles sur la tuberculose des poissons, celles sur la tuberculose du gypaète barbu, sur la coloration du bacille de Koch, sur la culture du bacille du smegma, sur le diagnostic de la tuberculose par la recherche du bacille de Koch dans le mucus laryngé, sur une série de parasites et leur distribution géographique, sur la biologie des culicidés, des tabanidés et des simuliidés, sur l'actinomycose, sur la flageliase des euphorbiacées, découverte pour la première fois en Suisse, sur les flagellés du sol dans les Alpes, sur les installations sanitaires aux chantiers de Barberine, etc., le diagnostic de la rage, etc. Ces publications ont permis de continuer des échanges avec des instituts scientifiques de la Suisse et de l'étranger.

L'Institut s'est en même temps occupé d'une série de recherches pour hôpitaux, cliniques, médecins, vétérinaires, et de renseignements au sujet de la lutte contre les moustiques, l'épuration des eaux d'égout, la désinfection des habitations, etc., ainsi que d'expertises pour le Tribunal fédéral des assurances.

Le chef de l'Institut a participé aux travaux de la Commission fédérale pour l'étude et la lutte contre le goître et le crétinisme, et de celle pour la lutte contre l'hypoderma bovis des bovidés, (varron).

Les collections d'hygiène et parasitologie de l'Institut ont continué à augmenter, par l'apport de préparations, photographies, dessins graphiques, et elles sont maintenant malheureusement un peu à l'étroit. La nombreuse collection de cultures bactériennes vivantes a été entretenue par le professeur avec les plus grands soins. Ces collections ont été utilisées, pour des travaux de l'Institut, par des parasitologistes de l'étranger et elles ont été visitées par les membres d'une des sous-commissions pour l'étude du goître, par le Dr Neytcheff (Bulgarie), professeur Suzuki (Université de Kyoto), professeur Fournier (Université de Montevideo), professeur Froilano de Mello (Ecole de médecine de Nova Goa), Dr Del Pino (Buenos-Ayres), etc.

Le directeur de l'Institut a donné aussi quelques conférences sur des questions d'hygiène.

Le travail accompli par l'Institut a été résumé dans plusieurs

journaux scientifiques de la Suisse et de l'étranger, et dans un discours du professeur E. Carroll-Faust, de l'Université de Pékin, sur les progrès récents dans le domaine de la parasitologie.

Faculté des lettres

Pendant l'année 1921-22, la Faculté des lettres a poursuivi heureusement ses travaux.

L'enseignement de l'italien a été étendu, à la satisfaction de nos étudiants, par des cours pratiques, donnés dès novembre 1921 par M. Muschiatti, D^r ès lettres.

Une mort prématurée nous a ravi, en mai 1922, M. Alb. Wellauer, privat-docent de grec.

La création d'une chaire de géographie, vivement désirée, a été décidée en principe. Espérons que l'état des finances s'améliorera bientôt et permettra à brève échéance la réalisation du projet.

La bibliothèque de la Faculté a été réorganisée. Des mesures judicieuses ont été prises pour éviter les pertes de livres et, d'autre part, pour rendre plus commode et plus pratique l'utilisation de notre modeste collection.

La Faculté ne décernait pas, jusqu'ici, de certificats d'études supérieures, tels qu'ils sont prévus à l'art. 48 du règlement général de l'Université. Elle en a créé un : le Certificat d'études supérieures en ethnopsychie littéraire.

Le nombre des étudiants immatriculés a été, à quelques unités près, le même que celui de l'année académique précédente ; il est supérieur à celui de l'avant-dernière année. Nous avons eu, au semestre d'hiver, 75 étudiants, et 70 au semestre d'été. Le nombre des auditeurs a diminué par contre d'environ 30 %. De 264 en 1920-21, il est tombé à 184 en 1921-22.

La Faculté a délivré 8 diplômes de licence, soit trois licences classiques, quatre modernes et une mixte. Un nombre plus considérable de candidats ont subi avec succès la première série d'épreuves.

Vingt-sept candidats ont obtenu le certificat d'études françaises, 1^{re} série, et 6 celui de 2^e série.

Le titre de docteur ès lettres a été décerné à M. Degoumois, après la soutenance d'une thèse, justement remarquée, sur : L'Algérie d'Alph. Daudet. Essai sur les sources et les procédés littéraires d'Alph. Daudet.

Bibliothèque-salle de travail de la Faculté des lettres. — Le système inauguré en mai 1921, en vertu duquel tout étudiant régulier qui en fait la demande reçoit, contre dépôt d'une caution de

10 francs, une clé de la bibliothèque, peut être considéré comme ayant fait ses preuves. Le nombre d'étudiants qui utilisent la bibliothèque est à l'heure actuelle de 49. Les révisions auxquelles le bibliothécaire et ses aides ont procédé régulièrement à la fin de chaque semestre ont montré que les étudiants n'abusaient pas de leur liberté. *Le nombre des volumes perdus est insignifiant. Ces volumes ont du reste été rachetés aux frais de la caisse des cautions.*

Installée provisoirement en automne 1921, dans l'ancien auditoire IX, la bibliothèque, à la suite de la transformation des bâtiments de la Cité, a été réinstallée, en automne 1922, dans une salle du deuxième étage, où elle est un peu à l'étroit.

En 1922, la bibliothèque s'est accrue de 601 volumes, sans compter les thèses. 413 volumes proviennent d'achats et 188 de dons. Donateurs : M^{me} Stilling, 147 volumes ; M. le prof. Olivier, 6 ; M. le prof. H. Pirenne, 6 ; Société académique, 5 ; M. le prof. Arcari, 5 ; M. le prof. Meylan-Faure, 4 ; M. l'avocat Zanetti (par M. le prof. Arcari), 4 ; M^{lle} Girardet, 2 ; M. Dell'Oro (par M. le prof. Arcari), 2 ; M. Monnier, stud. litt., 2 ; Département de l'instruction publique, 1 ; Comtesse Papafava (par M. le prof. Arcari), 1 ; M. le prof. Maillard, 1 ; M. G. Volait, 1 ; M. E. Reymond, 1 ; M. L. Valli (par M. le prof. Arcari), 1 ; M. F. Schwartz, 1 ; M. Jaubermat, 1 ; M^{lle} Kredel, stud. litt., 1 ; quelques étudiants d'anglais, 1. La Société académique a en outre fait don à la bibliothèque de 300 fr. pour relier les ouvrages brochés provenant de la bibliothèque Cart et non reliés jusqu'à maintenant.

La bibliothèque compte à l'heure actuelle un total de 4401 volumes (sans compter les thèses).

Un catalogue sur fiches a été commencé.

Cours de vacances 1922. — MM. A. André et A. Freymond ayant donné leur démission, ont été remplacés par MM. A. Deluz, chargé de cours à l'Université, et H. Matthey, professeur à Bâle.

M. A. de Beaumont, professeur au Conservatoire, a été appelé à donner trois récitals de diction.

Les cours ont duré cinq semaines, du 24 juillet au 25 août.

L'enseignement comportait 3 heures de cours dans la matinée des cinq premiers jours de la semaine. Les auditeurs avaient, en outre, la faculté de suivre un enseignement pratique de cinq leçons par semaine, ainsi qu'un enseignement spécial de prononciation française de trois leçons par semaine.

Les cours ont été fréquentés par 83 personnes (89 en 1921), soit : (1)

(1) Les chiffres entre parenthèses indiquent le nombre d'auditrices.

Suisse allemande 47 (17), Grande-Bretagne 18 (15), Hollande 3 (2), Allemagne 3 (2), Etats-Unis 2 (2), Canada 2 (2), Serbie 1, Italie 1, Tchéco-Slovaquie 1, Japon 1, Suède 1, Arménie 1.

En outre, les cours ayant été ouverts à des conditions spéciales aux membres du corps enseignant primaire de la Suisse romande, 5 instituteurs et 6 institutrices vaudois les ont suivis.

Faculté des sciences

Ont pris part à l'enseignement de la Faculté : au semestre d'hiver, 74 étudiants et 11 auditeurs ; au semestre d'été, 53 étudiants et 4 auditeurs. Ces nombres ne comprennent ni les étudiants des Ecoles d'ingénieurs et de pharmacie, ni ceux de la Faculté de médecine, qui appartiennent en fait à la Faculté des sciences, en première année.

Les grades conférés se répartissent comme suit : un doctorat *honoris causa* (M. Meylan, instituteur à La Chaux près Ste-Croix) ; 11 doctorats, 6 licences.

En outre, ont été décernés : 6 diplômes de chimiste, 3 diplômes de géologue et 58 certificats d'études supérieures.

La crise générale a entraîné cette conséquence qu'un nombre relativement plus grand de jeunes gens se consacre à des recherches en vue du doctorat.

Le Conseil de la Faculté s'est réuni trois fois durant l'année. Dans sa dernière séance, il a élu comme doyen pour la nouvelle période de deux ans, M. le professeur Maurice Paschoud.

Pendant toute l'année, M. Jaccottet, privat-docent, a assuré, à titre provisoire, l'enseignement de la théorie des fonctions, qui fait partie de la chaire de mathématiques supérieures, vacante depuis la retraite du professeur Amstein.

M. Pierre Dufour, docteur ès sciences, a donné, au semestre d'été, le cours de physique expérimentale pour permettre au professeur Perrier de se consacrer plus complètement à la mise au point du cours de physique transformé de l'Ecole d'ingénieurs.

Ecole de pharmacie. — Malgré la crise économique générale, l'Ecole de pharmacie continue à être prospère. Le nombre de ses étudiants est sensiblement le même que l'année précédente. Ses cours et laboratoires ont été fréquentés par 32 dames et 13 messieurs au semestre d'hiver, et par 30 dames et 8 messieurs au semestre d'été. La nationalité de nos étudiants ressort du tableau suivant :

	Semestre d'hiver		Semestre d'été	
	Messieurs	Dames	Messieurs	Dames
Appenzell	—	—	—	1
Argovie	—	1	—	1
Berne	—	2	—	1
Fribourg	1	—	—	—
St-Gall	—	1	—	1
Grisons	—	1	—	—
Neuchâtel	1	1	—	2
Schaffhouse	—	—	—	1
Schwyz	—	1	—	—
Soleure	—	1	—	1
Tessin	—	1	—	2
Valais	—	3	—	5
Vaud	8	10	6	7
Zoug	—	1	—	1
Allemagne	1	—	—	—
Arménie	—	1	—	1
Bulgarie	1	—	—	—
Egypte	—	4	—	4
Grèce	1	—	1	—
Palestine	—	3	—	2
Pologne	—	—	1	—
Russie	—	1	—	—
	13	32	8	30

Cette année encore, la majorité de nos étudiants étrangers provient du Proche Orient.

Le certificat universitaire de sciences naturelles a été délivré à 5 candidats, le diplôme de pharmacien de l'Université à 4 candidats.

Les examens fédéraux ont été très fréquentés. 13 étudiants se sont présentés aux examens de sciences naturelles, deux d'entre eux ont échoué. Le stage pratique imposé aux étudiants en pharmacie a continué à nous préoccuper. Grâce à la collaboration étroite du secrétariat de la Société suisse de pharmacie et de la direction de l'Ecole de pharmacie, tous nos étudiants ont pu être placés chez des patrons-pharmaciens sérieux. Treize étudiants ont affronté les examens professionnels et, tous, fait rare, ont réussi.

Ecole d'ingénieurs. — Nombre d'étudiants réguliers.

à l'ouverture du semestre d'hiver	1922-1923 : 208
»	1921-1922 : 244
»	1920-1921 : 286

	1920-1921	1921-1922
Première année	48	67
Deuxième année	55	61
Troisième année	55	54
Septième semestre	50	62
Total	208	244

Nationalité des étudiants de 1^{re} année : Vaudois, 22 ; Confédérés, 14 ; France, 3 ; Egypte, 2 ; Grèce, 1 ; Russie, 1 ; Pologne, 1 ; Hollande, 1 ; Yougoslavie, 1 ; Arménie, 1 ; San-Salvador, 1.

Titres présentés par les candidats pour l'admission en 1^{re} année : Baccalauréat ès sciences math. du Gymnase scientifique de Lausanne, 19 ; baccalauréat ès sciences-langues du Gymnase scientifique de Lausanne, 3 ; baccalauréat latin-mathématiques spéciales du Gymnase classique de Lausanne, 3 ; maturité technique de Genève, 1 ; maturités suisses, 4 ; certificat de sortie du cours de mathématiques spéciales annexé à l'Ecole d'ingénieurs, 5 ; certificat d'admission à l'Ecole polytechnique de Zurich, 6 ; baccalauréat français sciences-math., 1 ; certificats d'exmatriculation, 1 ; certificats d'écoles techniques, 5.

Le cours de mathématiques spéciales annexé à l'Ecole d'ingénieurs comprend 6 élèves et 1 auditeur qui se répartissent comme suit : Vaudois, 2 ; Confédérés, 2 ; étrangers, 3.

La section des géomètres compte un candidat en 1^{re} année et trois en 2^e année.

En 1921, 68 candidats ont obtenu le diplôme d'ingénieur, et en 1922, 58, dont 22 constructeurs, 11 mécaniciens, 14 électriciens et 11 chimistes.

La session d'examen propédeutique du mois d'octobre a réuni 52 candidats, dont 45 ont été admis.

Prix. — Les prix suivants ont été décernés en 1922 : prix W. Grenier, à MM. Broikos Athanase et Fatio Marcel ; prix R. Cousin, à M. Marguerat André ; prix A. Dommer, à M. Rochat Victor

En ce qui concerne le prix A. Dommer, de 500 fr., il y a lieu de remarquer que c'est la première fois qu'il est décerné. Institué en 1921 à l'occasion de l'anniversaire de la 20^e année d'enseignement de M. le professeur A. Dommer à l'Ecole d'ingénieurs, il est destiné à récompenser chaque année, selon le vœu de son généreux donateur, l'étudiant ingénieur civil, mécanicien ou électricien qui, ayant accompli sans interruption à l'Ecole d'ingénieurs de l'Université de Lausanne le cycle complet des études, a obtenu la meilleure moyenne générale (pas inférieure à 8.5).

Courses d'études. — Différentes courses d'études ont été organisées au cours de l'année universitaire. Les étudiants ingénieurs-mécaniciens et électriciens de 3^e année, de même que les chimistes de 2^e et de 3^e année se sont rendus à Genève, sous la conduite de professeurs, pour visiter, les premiers, les ateliers de Sécheron et l'usine de Chèvres, les seconds, une usine de dégrossissage, l'Usine à gaz, les ateliers de Sécheron et l'Usine de carbure de calcium de Bellegarde. Les étudiants constructeurs de 3^e année ont visité les Ateliers mécaniques de Vevey.

La grande course annuelle de l'Ecole, à laquelle avaient été conviés MM. les professeurs de tous les étudiants de 2^e et de 3^e année, ainsi que les candidats au diplôme, a eu lieu au commencement de juillet. Elle avait pour but la visite des installations des chantiers de l'usine de Châtelard et du barrage de Barberine. Très aimablement reçus et pilotés par les ingénieurs des C. F. F. et par les directeurs de l'entreprise, les participants ont pu voir en détail de très intéressants travaux en cours.

Ecole cantonale de dessin

L'année scolaire 1921-1922 a démontré de façon fort satisfaisante la vitalité de l'Ecole cantonale de dessin non seulement par le nombre croissant de ses élèves, mais surtout par le sérieux avec lequel tous les cours ont été suivis.

Malgré la crise que nous traversons et le malaise dans les affaires, nous sommes heureux de constater que l'Ecole de dessin garde tout son attrait vis-à-vis du public.

Elèves et inscriptions — Le nombre des inscriptions pour les cinq cours ouverts pendant l'exercice de 1921-1922 s'est élevé au chiffre de 170.

Ces inscriptions se répartissent ainsi :

Dessin, degré inférieur	36	élèves
» académie	16	»
Perspective	10	»
Anatomie	8	»
Histoire de l'Art	100	»

Au total. 170 élèves

Les nouveaux cours de cette année : le modelage et la composition décorative, cours qui sont suivis avec le plus grand intérêt par une douzaine d'élèves chacun, vont contribuer puissamment

à faire apprécier de plus en plus, la culture artistique *complète* que l'établissement peut maintenant offrir à ceux qui suivent ses cours.

Expositions. — La salle réservée aux artistes est de plus en plus demandée depuis sa réouverture. L'année qui vient de s'écouler à vu successivement passer :

1. L'Exposition des dessins en fac-simile d'Holbein, organisée par la maison Boissonnas.
2. L'Exposition du « Bouquet », organisée par un groupe d'artistes genevois de haute valeur.
3. L'Exposition des « Six », particulièrement favorisée par les acheteurs et les visiteurs.
4. L'Exposition de l'École de dessin.
5. L'Exposition des dessins d'enfants, organisée par l'administration de l'almanach Pestalozzi.
6. Exposition Haberjahn, artiste genevois.
7. Exposition Ch. Du Mont, artiste genevois.

Ces diverses manifestations d'art, qui se sont ainsi succédé d'un bout de l'année à l'autre, montrent combien était nécessaire l'existence d'une salle bien aménagée, d'abord facile et de location peu coûteuse

Elles sont, en outre, pour nos élèves, un véritable stimulant, un élément de progrès, une source féconde de réflexions, de comparaisons et de critiques.

Prix. — Le prix de la Société vaudoise des Beaux-Arts, renforcé par un don généreux et anonyme, a été attribué pour la première fois aux élèves les plus méritants, et cela à la suite d'un concours.

Bibliothèque. — La bibliothèque, que nous comptons ouvrir sous peu, malgré le nombre restreint de nos ouvrages d'art, s'est enrichie au cours du dernier exercice.

1. d'une belle collection de revues d'art, collection fort précieuse, offerte par M. William Grenier, membre du Conseil de l'École ;
2. de deux ouvrages d'art, offerts par une ancienne élève de l'École ;
3. de quatre volumes et d'une collection de planches d'études (documents d'architecture et de sculpture), achetés par l'École.

Une petite salle du rez-de-chaussée sera aménagée en salle de travail, de consultation et de lecture.

Mobilier et modèles. — Nous avons dû, à l'occasion de l'Exposition des dessins d'enfants, faire faire des cloisons mobiles pour

augmenter sensiblement la surface d'exposition des parois de notre grande salle spéciale. Ces cloisons seront fort probablement mises à contribution dans nos futures expositions ; la dépense n'aura pas été inutile.

L'atelier de sculpture a été aménagé par l'acquisition du matériel nécessaire, strictement indispensable. Nous le compléterons tout doucement, d'année en année. L'Economat a bien voulu nous aider en nous envoyant quelques sièges des plus solides, provenant en partie de nos collègues cantonaux.

L'Ecole a acquis, à des conditions exceptionnelles, cinq magnifiques bas-reliefs en plâtre, de la Renaissance (La Cantoria de Della-Robbia), et du XVIII^e siècle français (Les Saisons, de Bouchardon ; Nymphes et Satyre, de Clodion). Le tout provenant de l'Ecole des arts et métiers de Genève.

Le directeur, de son côté, a pu offrir quelques modèles d'ornements tirés de son atelier particulier.

Une collection est créée, fort respectable, de beaux modèles classiques, auxquels sont venus se joindre une série d'objets divers utilisés par M. le professeur Rambert, pour des cours de peinture, objets qui *tous* ont été donnés à l'Ecole par les élèves ou par les maîtres.

Bourses d'études

L'invitation adressée en 1921 aux anciens bénéficiaires de bourses, d'examiner la possibilité de rembourser tout ou partie des subsides reçus pendant leurs études, a été généralement bien accueillie. En 1921, nous avons encaissé une somme de 3300 francs, et en 1922, 2300 francs. Nous avons également reçu des dons d'un montant de 1500 francs. Au 31 décembre 1922, l'actif du Fonds des bourses d'études s'élevait à 14,602 fr. 40.

Au cours de l'année 1922, le Conseil d'Etat a accordé des bourses à 13 bénéficiaires, dont 10 sont des Vaudois (1 Bernois et 2 Schaffhousois rapatriés de Russie), pour un montant de 6700 fr. Ils ont tous été avisés que ces bourses constituaient des prêts d'honneur qu'ils devront rembourser quand leurs circonstances personnelles le leur permettront.

Il ne sera certainement pas inutile de rappeler ici le but que le Service de l'enseignement supérieur poursuit en s'efforçant de développer cette institution créée en droit depuis plus de vingt ans (décision du Conseil d'Etat du 27 novembre 1901), mais qui est restée à l'état latent jusqu'à ces dernières années :

Le fonds special des *bourses d'études*, dont les intérêts et, exceptionnellement, le capital serviront à accorder des secours momentanés aux étudiants de l'Ecole polytechnique, de l'Université, aux élèves des Ecoles des Beaux-Arts et des Conservatoires, est alimenté par les remboursements que feront les anciens bénéficiaires de bourses, *par des dons*, et enfin par des subsides annuels de l'Etat. L'attention des étudiants qui seront dans le cas de solliciter des prêts d'honneur sera attirée sur cette nouvelle institution. Ils seront invités, à leur tour, à rembourser eux-mêmes dans la suite, tout ou partie des sommes qu'ils auront reçues.

La bourse accordée en général, aujourd'hui, est de 500 fr. par année. Cette somme est insuffisante quand il s'agit d'aider efficacement un jeune homme ou une jeune fille sans fortune, particulièrement doués et capables d'entreprendre de longues études. Aussi, le Département, d'entente avec l'Université, a-t-il mis à l'examen un projet, qui déploiera ses effets dès que le capital sera suffisant, en vue d'accorder des prêts d'honneur plus considérables et après concours.

Tout le monde comprendra combien il est important et nécessaire de mettre à la disposition de notre jeunesse studieuse et universitaire les moyens d'existence indispensables, pour l'encourager à tourner plus complètement son attention et ses préoccupations vers l'étude.

Enfin, nous croyons, bien que les circonstances soient difficiles pour le plus grand nombre de nos compatriotes, que les dons faits dans le but que nous venons d'indiquer sont de nature à créer une sorte de contagion salubre, une émulation qui, de proche en proche, favoriseront les intérêts du bien public, et créeront une opinion de plus en plus attentive à l'avenir intellectuel de notre patrie vaudoise et de la Suisse entière.

Fondations en faveur de l'Université

M. le professeur Christophe Socin, décédé, a légué par testament 20,000 fr., dont les revenus seront affectés soit à l'achat d'instruments, appareils, livres, etc., soit à payer un assistant, soit encore à offrir un voyage d'études à un étudiant.

M. le professeur Aug. Dommer, à l'occasion de sa vingtième année d'enseignement, a institué un Fonds Dommer de 10,000 fr. en faveur d'un étudiant ayant accompli, sans interruption, à l'Ecole d'ingénieurs de l'Université de Lausanne, le cycle complet des études, et qui aura obtenu la meilleure moyenne générale.

M. le professeur D^r Emile Dind, a versé au Fonds Edouard Dind, institué par lui en 1912, une nouvelle somme de 10,000 fr. Les revenus de ce fonds sont affectés au développement de la chaire de dermatologie.

Le Département a remercié la famille Socin et MM. les professeurs Dommer et Dind.

VII. BIBLIOTHÈQUES, ARCHIVES, MUSÉES, MONUMENTS HISTORIQUES

Bibliothèque cantonale et universitaire

Personnel. — Il n'est survenu aucun changement dans le personnel de la Bibliothèque en 1922. Cependant M^{lle} Cart, aide bibliothécaire, a dû demander un demi-congé pour quelques mois, pour raisons de famille, et elle a été remplacée momentanément par M^{lle} Lador, dont la Bibliothèque avait déjà pu apprécier les services. M^{lle} Lador, qui avait commencé un stage en octobre 1921, a poursuivi de janvier à fin juin des travaux de classification et de catalogage des revues. A côté du remplacement partiel qu'elle fait à la Bibliothèque, elle suit à Genève un cours de bibliothéconomie.

M. W. de Lerber a continué son stage de janvier à juillet. Le Département a agréé, en novembre, M. Jules Choffat comme volontaire à la Bibliothèque. M. Choffat, qui a déjà travaillé au Service géologique du Portugal, à Lisbonne, a repris le travail de classification des revues de la Société vaudoise des sciences naturelles et de la Société d'histoire de la Suisse romande.

Commission de la Bibliothèque. — Cette commission s'est réunie en février pour préviser sur l'achat du grand ouvrage publié par le professeur Ganz et la maison Boissonnas, de Genève : *Les dessins de Hans Holbein le jeune*, superbe collection de planches qui comprendra huit volumes, dont cinq ont déjà paru. Afin de nous faciliter cet achat, la Société académique nous a alloué une subvention de 500 fr. et la Société vaudoise des Beaux-Arts une subvention de 200 fr.

Les propositions d'achat pour 1923 ont été ratifiées par la Commission les premiers jours de janvier.

Achats pour l'Administration cantonale et les Services universitaires. — Nous avons acheté pour les bibliothèques des services cantonaux et des facultés universitaires 372 volumes (926 en 1920 et 442 en 1921) ; 164 brochures (50 en 1920 et 62 en 1921), et 31 cartes (229 en 1920 et aucune en 1921).

Acquisitions nouvelles — Notre Bibliothèque s'est enrichie en 1922 de 1692 volumes (1812 en 1921), de 7955 brochures (7468 en 1921), chiffre dans lequel sont compris les fascicules des publications périodiques et les numéros de journaux, et de 46 cartes (57 en 1921) La Bibliothèque reçoit annuellement 279 périodiques et journaux.

Parmi les ouvrages importants achetés au cours de l'année 1922, nous tenons à signaler celui de Wilpert sur *les Mosaïques et les Fresques des Eglises de Rome du IV^e au XIII^e siècle*, avec ses 300 merveilleuses planches en couleurs : *la Sculpture bourguignone aux XII^e et XIII^e siècles*, par Perret : la belle collection genevoise d'art : *Nos anciens et leurs œuvres* ; le grand ouvrage d'exégèse *The international critical commentary on the Holy Scriptures* ; Hatch and Redpath, *A concordance to the Septuagint and the other Greek versions of the Old Testament*, les *Oeuvres de Hans Holbein le jeune*, publiées par le professeur P. Ganz ; San Giorgi, *Collezione di vetri antichi* ; Furtwängler, *Die antiken Gemmen* ; Evans, *The palace of Minos* ; la collection des *Modern language notes* ; les *Oeuvres* de J. Gotthelf (édition critique, en cours de publication).

Parmi les nouveaux ouvrages entrés à la Bibliothèque en 1922, 429 volumes et 320 brochures lui ont été offerts en don.

Catalogue — Le manque de temps ne nous a pas permis de terminer la transformation du catalogue méthodique, comme nous l'aurions voulu. Néanmoins, nous avons pu mener à bien cette transformation pour les lettres J (biographies), E (histoire moderne) et R (arts et métiers).

Avec l'autorisation du Conseil d'Etat, nous avons commandé deux nouvelles séries de tiroirs pour le catalogue alphabétique et le catalogue systématique. Elles seront placées sur le fichier actuel et nous permettront de caser la suite de nos fiches.

La Bibliothèque de la Société d'histoire de la Suisse romande a été entièrement transférée dans nos locaux. Toutes les revues et publications qu'elle reçoit des sociétés d'histoire de la Suisse et une partie de celles qu'elle reçoit de l'étranger ont été vérifiées, complétées, puis classées. De ce fait, près de 80 périodiques, soit plus de 1900 volumes, ont été incorporés à la Bibliothèque cantonale.

Le classement des revues de la Société vaudoise des sciences naturelles a été poursuivi. Soixante revues ont été vérifiées, complétées et incorporées à nos collections, puis portées au catalogue. Elles représentent ensemble plus de 2000 volumes.

Révision annuelle. — Cette révision a eu lieu du 7 au 26 août, seule période pendant laquelle la Bibliothèque ait été fermée. Pendant ces trois semaines, le service du prêt a été ouvert deux fois au public, dans l'après-midi du samedi. La révision a porté cette année sur les lettres A. G. H. J. K. N. O. P. R.

Reliure. — 1269 volumes ont été reliés en 1922, pour une somme totale de 8551 fr. 45, soit en moyenne 6 fr. 74 par volume. En 1921, il avait été relié 922 volumes, et le coût moyen de la reliure avait été de 7 fr. 65 par volume.

Salle de lecture. — La question de la salle de lecture continue à être à l'ordre du jour. La commission de la Bibliothèque a instamment demandé qu'elle ne soit pas perdue de vue.

Tant que nous n'aurons pas un autre local, il sera impossible de mettre les périodiques directement à portée du public. C'est cependant là un désir exprimé depuis longtemps et de tous côtés.

La salle de lecture n'était éclairée que par des lampes appliquées placées à une certaine hauteur, et qui donnaient une lumière tout à fait insuffisante; aussi avons-nous demandé l'installation de lampes à pied sur les tables, système d'éclairage d'ailleurs prévu lors de l'établissement de la salle. Ces lampes ont été placées, et les lecteurs apprécient vivement cette innovation.

Plusieurs places de cette salle, sur lesquelles dardaient les rayons de soleil au milieu du jour, devenaient inutilisables pour les lecteurs. Nous avons demandé et obtenu la pose d'un velum au-dessus du plafond vitré. Ce velum, tout en arrêtant les rayons du soleil, donne une lumière diffuse et plus agréable à la salle.

Bibliothèques annexes. — Il s'agit des bibliothèques des établissements relevant du Département de l'Instruction publique, notamment de celles des diverses facultés universitaires. Ces bibliothèques ont été pourvues de nouveaux locaux par les soins du Département et dotées d'une bibliothécaire. Elles sont en voie de réorganisation. Nous avons procédé à la révision de celles de l'Ecole d'ingénieurs et de l'Ecole des Hautes Etudes commerciales, à l'effet de vérifier la présence des ouvrages achetés par nous à leur intention sur les crédits de l'Etat.

PRÊT DES LIVRES

a) CONSULTATION A LA SALLE DE LECTURE

	Nombre des volumes consultés		
	1920	1921	1922
Janvier	807	4113	2422
Février	2704	3074	3237
Mars	2588	2834	2888
Avril	2008	2880	2025
Mai	1852	2929	2712
Juin	2259	2870	2689
Juillet	1312	1896	1456
Août-Septembre	1234	2392	2152
Octobre	2781	2139	2148
Novembre	2513	3308	2938
Décembre	2241	3887	2115
Totaux.	22299	33322	26782

b) PRÊTS A DOMICILE

	Nombre des volumes distribués		
	1920	1921	1922
Janvier	735	806	1419
Février	775	814	1474
Mars	816	726	1618
Avril	817	771	1327
Mai	805	829	1364
Juin	669	1068	1269
Juillet	281	555	831
Août-Septembre	491	1846	1694
Octobre	563	1166	1436
Novembre	668	1480	1540
Décembre	747	1586	1475
Totaux.	7367	11647	15147

En 1920, le nombre des volumes prêtés n'était que de 7367 Le service du prêt a donc plus que doublé dès lors, et il a déjà dépassé ce qu'il était à l'époque où tous les lecteurs avaient le droit d'emprunter les romans et où l'envoi des livres était fait en franchise de port aux membres du corps enseignant primaire. A cette époque, en effet, la statistique n'accusait guère plus de 13,000 volumes prêtés par an. Aussi le service du prêt est-il de plus en plus chargé.

En 1922, nous avons emprunté 231 volumes à 10 bibliothèques (contre 234 en 1921) et nous avons expédié 104 volumes à 10

bibliothèques (contre 115 en 1921). De ce côté-là il y a donc une légère diminution.

Dons. — M^{me} Boiceau-Gaulis a offert à la Bibliothèque 9 volumes manuscrits d'anciens décrets baillivaux, une collection d'anciens arrêtés et ordonnances du canton de Vaud et un lot d'anciens imprimés vaudois.

M. Aug. Ammann nous a donné sa belle publication : *Reise in's gelobte Land*.

Bibliothèque de l'Ecole de médecine

En 1922, il est sorti 58 volumes et thèses qui ont été prêtés à 31 lecteurs, tous professeurs, médecins ou étudiants.

La Bibliothèque cantonale met en dépôt 18 revues et la Faculté de médecine est abonnée à 15 périodiques qui sont, ainsi que la reliure, payés sur le Fonds Mercier. Ces périodiques restent provisoirement chez le doyen de la Faculté, M. le professeur Arthus. Ils seront, sur la demande de MM. les professeurs, répartis dans les divers services de médecine.

Reçu en dons : Centenaire de l'Académie de médecine de Paris, 1820-1920, 1 vol de la part du Ministère des affaires étrangères. De M. le D^r Vinaver, à Paris : Travaux scientifiques, 1 vol. Du Consulat de France à Lausanne : Vallery-Radot. Pasteur, 1 br.

Bibliothèques populaires

En 1922, les envois suivants ont été faits aux bibliothèques populaires, par les soins du troisième service :

Annuaire de l'Instruction publique en Suisse, par M. Jules Savary, dir. de l'Ecole normale. Années 1921 et 1922 ;

Bulletin bibliographique, 18^e fascicule ;

Opuscule de Julien Gruaz, sur « Le Domaine de Beaulieu » (aux districts de Lausanne, de Lavaux et de Morges) ;

Le Château de Chillon, édition Boissonnas, avec texte de M. Naef (aux bibliothèques de cercles) ;

Le Guide archéologique « Au Pied du Jura », par M. Victor Bourgeois ;

Etude sur « Le Trésor d'Hermenches », par M. Julien Gruaz (districts de Moudon, Payerne, Avenches, Oron, Echallens, Lausanne et Yverdon) ;